

PLAN CANICULE 2026 – ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

Messages clés

Avant l'été :

1. Assurez-vous de disposer du matériel nécessaire à la protection des enfants vis-à-vis de la chaleur (brumisateurs, ventilateurs notamment) et d'un thermomètre médical (non frontal)
2. Si les enfants dont vous avez la charge ont des problèmes de santé et/ou qu'ils prennent régulièrement un (des) médicament(s), renseignez-vous auprès de leur médecin sur les précautions complémentaires à prendre.

Pendant une vague de chaleur :

1. Gardez les enfants dans une ambiance fraîche
2. Évitez les activités physiques aux heures chaudes de la journée
3. Proposez régulièrement à boire
4. Soyez particulièrement attentif aux enfants à besoins spécifiques ou atteints de pathologie chroniques
5. Appelez sans tarder un médecin en cas de fièvre ou de modification du comportement de l'enfant

Plan de gestion opérationnelle des vagues de chaleur disponible sur le site du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires :

<https://www.ecologie.gouv.fr/actualites/vagues-chaleur-plan-national-anticiper>

INTRODUCTION

Dans l'éventualité d'une saison estivale présentant des conditions plus chaudes que la normale, propice à la survenue de « vagues de chaleur », il convient d'adopter une vigilance accrue pour garantir la santé des mineurs fréquentant les accueils de mineurs.

La chaleur expose particulièrement les enfants au coup de chaleur et au risque de déshydratation rapide : ils sont plus sensibles à ces risques du fait de leur jeune âge (thermorégulation moins efficace, part d'eau dans leur poids corporel plus importante que celui de l'adulte).

Les sorties d'ACM doivent être reportées sauf si ces dernières se déroulent dans des lieux plus frais sans nécessiter de déplacement exposant à la chaleur. Les activités physiques et sportives seront à proscrire, à l'exception des activités aquatiques et nautiques. Les activités de l'après-midi doivent être adaptées aux températures. Un accès à l'eau doit être garanti

AVANT L'ETE

ARCHITECTURE ET MATERIEL

- vérifier le fonctionnement des stores, des volets, du système de rafraîchissement ou de climatisation ou en prévoir l'installation
- s'assurer de disposer de brumisateurs (s)
- s'assurer de disposer d'un thermomètre médical non frontal
- disposer d'au moins un thermomètre par salle
- voir si un aménagement spécifique dans une pièce fraîche est envisageable
- étudier les possibilités de limiter les entrées de chaleur dans les salles
- s'assurer du bon fonctionnement du réfrigérateur et du congélateur (glaçons)
- vérifier la fonctionnalité du réseau d'adduction d'eau potable et le fonctionnement des douches

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

- contrôler les modalités de distribution de boissons fraîches
- sensibiliser les professionnels au contact des jeunes aux risques encourus lors d'une canicule, au repérage des troubles pouvant survenir, aux mesures de prévention et de signalement à mettre en œuvre
- mettre à disposition les recommandations «grand public» sur les présentoirs *ad hoc*
- assurer l'affichage d'informations dans les structures ou centres accueillant des jeunes
- veiller aux conditions de stockage des aliments
- élaborer un protocole de prévention et de surveillance pour prévenir les risques liés à la canicule

PENDANT UNE VAGUE DE CHALEUR

ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET MATERIEL

- vérifier la température des installations (notamment les structures de toile et baies vitrées exposées au soleil) et avoir une solution de repli dans un endroit frais (stores, ventilation, climatisation)
- fermer les volets et les rideaux des façades les plus exposées au soleil durant toute la journée
- maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure
- ouvrir les fenêtres tôt le matin et après le coucher du soleil ainsi que la nuit et provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure

A noter : la protection des ouvertures exposées au soleil peut se faire par surfaces opaques ou réfléchissantes (ex : couvertures de survie)

Quand il existe à la fois une vague de chaleur et une alerte pollution atmosphérique, la lutte contre la chaleur est prioritaire : il faut donc continuer à favoriser les courants d'air.

En l'absence de climatisation, refroidir les pièces par évaporation d'eau :

Pendre un linge humide devant une fenêtre ouverte (de préférence une serviette de bain), la remouiller dès qu'elle est sèche.

Placer un pain de glace ou un sac de glaçons dans un courant d'air (devant un ventilateur).

Verser régulièrement un seau d'eau si c'est possible, le soir après le coucher du soleil, sur une terrasse, un balcon ou un appui de fenêtre.

- aménager des horaires pour certaines activités (décalage tôt le matin ou plus tard le soir)
- adapter la grille d'activités en diminuant les activités à caractère physique ou se déroulant au soleil.

CONSEILS INDIVIDUELS

Se protéger

- éviter les expositions prolongées au soleil : sport, promenades en plein air...
- limiter les dépenses physiques
- veiller à ce que les enfants/jeunes soient vêtus de façon adaptée (chapeau, vêtements amples, légers, de couleur claire, couvrant les parties exposées de la peau)
- lors de centre de vacances sous tentes, veiller à ce que les tentes soient situées à l'ombre et que les enfants/jeunes n'y séjournent pas lors de fortes chaleurs.

Rafrâchir

- veiller à pouvoir emmener éventuellement les enfants/jeunes dans un endroit frais (idéalement 5°C en dessous de la température ambiante ou ombragé et frais)
- faire prendre régulièrement des douches, rafraîchissement (brumisation d'eau)
- les ventilateurs n'augmentent le rafraîchissement que si la peau est humidifiée
- éviter les baignades en eau très froide (risque d'hydrocution).

Boire et manger

- distribuer régulièrement de l'eau (veiller à sa qualité) et veiller à ce que les enfants boivent régulièrement, notamment les jeunes enfants ou handicapés qui ne peuvent pas toujours exprimer leur soif
- adapter l'alimentation (veiller à la qualité : chaîne du froid...).

PARTICULARITES

Enfants/jeunes atteints de pathologies chroniques :

- vigilance particulière pour les personnes connues comme porteuses de pathologies respiratoires ou autres maladies chroniques (notamment asthme, mucoviscidose, drépanocytose, autisme, pathologies neurologiques et psychiatriques, épilepsie, drépanocytose, maladies cardiaques et rénales chroniques...) appliquer, en consultant les PAI, les recommandations spécifiques prévues en cas de forte chaleur
- si prise de médicaments : vérifier les modalités de conservation, effets secondaires en demandant avis auprès des médecins.

Enfants/jeunes avec problèmes digestifs aigus :

Diarrhée : La perte d'eau (et de sels minéraux) due à la conjonction de la transpiration et de la diarrhée nécessite une réhydratation intense. Plus l'enfant est jeune, plus la déshydratation est rapide et peut engendrer un grave déséquilibre, mettant sa vie en danger, si ce déséquilibre n'est pas rectifié rapidement. Réhydratez-le sans restriction avec des potages salés ou solution de réhydratation orale maison

Vomissements répétés : Essayez une réhydratation par petites quantités fréquentes. Si malgré tout, les vomissements persistent, il faut le conduire aux urgences.

SIGNES D'ALERTE

Les premiers signes du coup de chaleur associent :

- une fièvre supérieure à 38°C
- respiration ou pulsations cardiaques rapides
- une pâleur
- une somnolence ou une agitation inhabituelle
- une soif intense avec une perte de poids
- urines moins fréquentes et plus foncées.

Il faut :

- mettre l'enfant dans une pièce fraîche
- lui donner immédiatement et régulièrement à boire
- faire baisser la fièvre par un bain 1 ou 2° C au-dessous de la température corporelle
- appeler sans tarder un médecin ou adresser l'enfant aux urgences.
-

SIGNES DE GRAVITE

- troubles de la conscience
- refus ou impossibilité de boire
- couleur anormale de la peau
- fièvre supérieure à 39° C

Il faut appeler immédiatement le SAMU en composant le 15.

Pour toutes autres questions :

« canicule info service » 0 800 06 66 66

appel gratuit depuis un poste fixe en France du 01/06 au 31/08

En cas de canicule (niveau III)

Un message électronique d'alerte aux organisateurs des accueils collectifs de mineurs sera adressé par le SDJES du lieu du séjour

